

Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 29 SEPTEMBRE 2022 Délibération n° 01_29-09-2022
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Date de convocation : 23/09/2022 Lieu de la séance : Campbon Date de la séance : 29/09/2022
Présents : Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, T. GADAIS, M. GUILLARD, P. MARTIN, P. BRIAND, J.P BLANC, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, A. FARCY, F. MOREAU, P. CORBEL Mesdames : M. GALLERAND, P. CORMERAIS, N. FLAURAUD, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, H. COUTELLER, V. GAUTIER, C. SACHOT, E. LE QUENVEN, M. VANDEN BRUGGE, I. LE BELLEGO, C. PETER	Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 27 Procurations : 2 Nombre de votants : 29 Absents : 7
Absents excusés ayant donné procuration à : V. BARILLAU pouvoir à JL. THAUVIN P. CHABAUD pouvoir à F. MOREAU	Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : R. GUYON Rapporteur : P. MARTIN
Absents excusés : E. SABATHIER D. HARIOT A. JOGUET J. LERAY M. MEZARD J. TATARD S. HALLIEN-LANIO	

**RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON**

Vu le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, ci annexé,

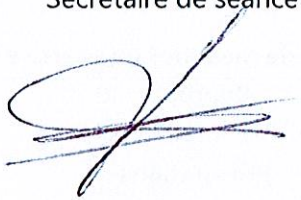
CONCLUSION

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, ci-annexé.

Fait à Savenay le 29 septembre 2022

Roger GUYON
Secrétaire de séance



Rémy NICOLEAU
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE : 05 OCT 2022
ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE : 05 OCT 2022
Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON
Rémy NICOLEAU



Le Président
Rémy NICOLEAU

2021

RAPPORT ANNUEL

Sur le prix et la qualité du **service public de prévention et de gestion des déchets**

Communauté de Communes
Estuaire et Sillon
Service Déchets

2, bd de la Loire 44260 SAVENAY
02.40.56.82.53 /

environnement@estuaire-sillon.fr

www.estuaire-sillon.fr



SOMMAIRE

1- GENERALITES.....	3
1.1 Présentation générale.....	3
1.2 Compétences exercées.....	3
1.3 Mode de financement et organisation du service « déchets ».....	3
2- INDICATEURS TECHNIQUES.....	4
2.1 LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES.....	4
2.1.1 Collecte en régie sur 8 communes.....	4
2.1.2 Collecte en prestation privée sur 3 communes.....	4
2.1.3 Equipements de pré-collecte et bilan des interventions.....	5
2.1.4 Tonnage d'ordures ménagères 2020 et taux de présentation des bacs.....	7
2.2 LES DECHETS RECYCLABLES.....	8
2.2.1 Collecte du tri en porte-à-porte.....	8
2.2.2 Collecte du tri en apport volontaire.....	9
2.2.3 Tonnages collectés.....	10
2.2.4 Traitement des déchets recyclables.....	11
2.2.5 La collecte des Textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés...	13
2.3 LES DECHETS DANGEREUX ET VOLUMINEUX (Déchetterie).....	14
2.3.1 Fonctionnement des déchèteries intercommunales.....	14
2.3.2 Aire de réception des déchets verts de Malville.....	15
2.3.3 Prestation de gardiennage.....	16
2.3.4 Tonnages collectés.....	16
2.3.5 Traitement.....	17
2.4 SYNTHESE DES TONNAGES ELIMINES.....	19
2.5 LA REDEVANCE INCITATIVE.....	20
2.6 INFORMATION ET SENSIBILISATION.....	21
2.7 PREVENTION DES DECHETS.....	21
2.7.1 La Recyclerie Nord Atlantique de Savenay.....	21
2.7.2 Promotion du compostage.....	22
2.7.3 Programme Zéro Déchets Zéro Gaspillage.....	23
2.8 Organisation du service.....	25
3- INDICATEURS FINANCIERS.....	26
3.1 INVESTISSEMENT.....	26
3.1.1 Dépenses d'investissement.....	26

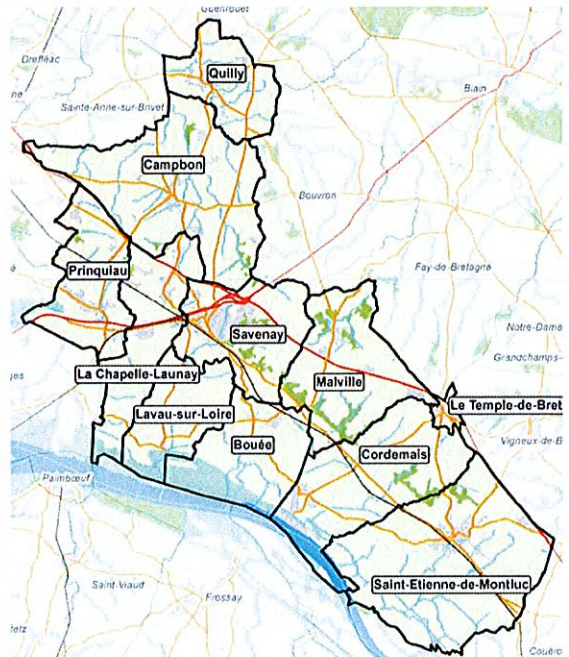
3.1.2 Recettes d'investissement.....	27
3.2 FONCTIONNEMENT	27
3.2.1 Dépenses de Fonctionnement.....	27
3.2.2 Recettes de fonctionnement	31
4- BILAN ET PERSPECTIVES	34

1- GENERALITES

1.1 PRESENTATION GENERALE

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon (CCES) regroupe **39 770 habitants (+1,2% par rapport à 2020)**, répartis sur **11 communes** :

- Bouée
- Campbon
- Cordemais
- La Chapelle-Launay
- Le Temple de Bretagne
- Lavau sur Loire
- Malville
- Prinquiau
- Quilly
- Saint Etienne de Montluc
- Savenay



1.2 COMPETENCES EXERCEES

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon exerce la compétence « **collecte et traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés** ». Elle gère notamment les activités suivantes :

- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ;
- Développement du tri (éco-point) ;
- Gestion et fonctionnement des déchèteries (haut de quai) ;

Pour 8 de ses communes, la communauté de communes adhère depuis le **01/01/2006** au Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (**SMCNA**) pour le **traitement et le recyclage de ses déchets**.

1.3 MODE DE FINANCEMENT ET ORGANISATION DU SERVICE « DECHETS »

Le service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés de La Communauté de Communes est financé par la redevance incitative (voir chapitre 2.5).

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon collecte les déchets des professionnels assimilables aux ordures ménagères. Le **seuil maximal** pour l'accès au service public de collecte est fixé à **20 000L par semaine**.

Les déchets assimilés sont collectés en mélange avec ceux des ménages. Ils sont inclus dans les tonnages présentés dans le rapport.

2- INDICATEURS TECHNIQUES

2.1 LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

La collecte des ordures ménagères est réalisée **en porte-à-porte, toutes les 2 semaines, en benne bi-compartmentées** sur l'ensemble du territoire, du lundi au vendredi. Les professionnels peuvent bénéficier d'une collecte par semaine, sur demande.

Elle peut être réalisée en point de regroupement dans le cas où la sortie ou le retournement du camion est impossible (les marches-arrières ne sont pas autorisées). Des colonnes d'apport volontaire ont également été installées pour offrir une solution aux habitants ayant des difficultés à stocker les déchets entre deux collectes.



2.1.1 Collecte en régie sur 8 communes

La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles (OMR) est réalisée **en régie** sur 8 communes : Bouée, Campbon, La Chapelle-Launay, Lavau sur Loire, Malville, Prinquiau, Quilly et Savenay.

- **14 secteurs de collecte** : en cas de jour férié, la collecte est reportée à J+1 ou J+2
- **2 à 3 équipes**, selon les secteurs à collecter, du lundi au vendredi. Appel à une association d'insertion (Accès Réagis) et des agences d'Intérim pour remplacement des agents de collecte.
- **3 bennes à ordures ménagères** (BOM) de 26 tonnes (**charge utile de 11,5 tonnes** par benne) : 2 BOM en service quotidien et 1 de remplacement ;
- **76 525 km parcourus** pour la collecte des ordures ménagères et des emballages ;
- **Système GPS** pour sécuriser l'intégralité des circuits de collecte et optimiser le temps et le matériel engagé
- **69 professionnels** collectés 1 fois par semaine.
- **Utilisation du quai de transfert de Bouvron** au lieu de se rendre sur le site de Treffieux. Pour chaque véhicule : 1h00 (transport – vidage) à Bouvron au lieu de 2h30 pour un vidage à Treffieux

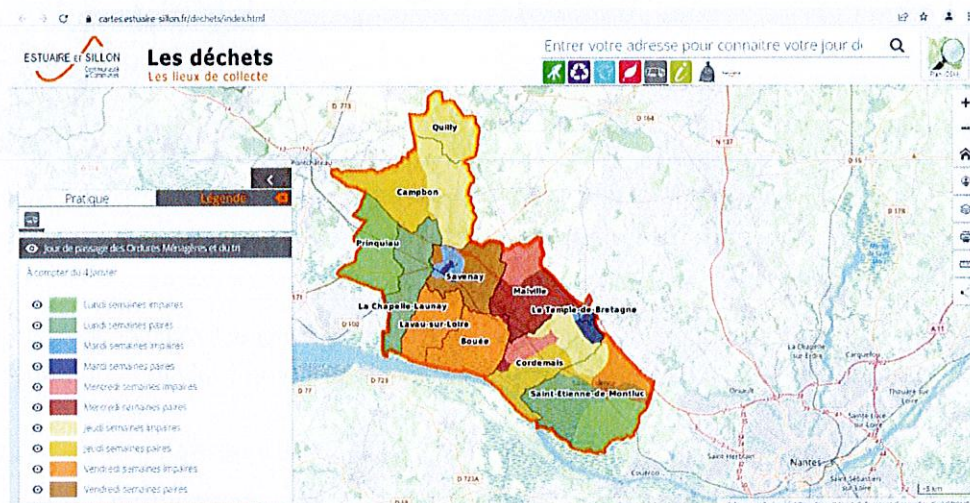
2.1.2 Collecte en prestation privée sur 3 communes

La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles (OMR) est réalisée **en prestation par la société Véolia** sur 3 communes : Cordemais, le Temple de Bretagne et St Etienne de Montluc :

- **10 secteurs de collecte** : en cas de jour férié ; la collecte est reportée au lendemain.
- **1 équipe** de travail du lundi au jeudi et **2 équipes** le vendredi, soit **2,32 ETP** (OMR et emballages) ;
- **1 benne bi-compartmentée** de 26 tonnes pour la collecte simultanée des OMR et des emballages (sacs jaunes) ;
- **29 816 km** pour la collecte des OMR et des emballages (-24% par rapport à 2020);
- **Système GPS** sur les bennes de collecte pour sécuriser l'intégralité des circuits de collecte et optimiser le temps et le matériel engagé.
- **49 professionnels** collectés 1 fois par semaine

2.1.3 Cartographie de la collecte

Une carte interactive, disponible en ligne sur www.estuaire-sillon.fr, présente les 14 secteurs du territoire (10 jours de collecte + 4 secteurs pour le report de collecte, en cas de jour férié, à J+2).



2.1.4 Equipements de pré-collecte et bilan des interventions

✓ Les bacs individuels et collectifs

Les usagers du service, particuliers et professionnels disposent de **bacs individuels pucés** qui sont enregistrés pour permettre la facturation de la redevance incitative. Les logements en habitat vertical sont équipés de **bacs collectifs pucés**.

En fonction du nombre de personnes dans le foyer, les usagers sont orientés vers un certain volume de bac. Néanmoins, ils ont la possibilité d'adapter le volume du bac à leur production. Pour les professionnels, ceux-ci déterminent le volume de bac utile en fonction de leur production.



Nombre de personnes dans le foyer	1 ou 2	3 à 5	6 ou 7	8 ou 9	10 et plus
Volume du bac	80L	120L-140L	240L	340L-360L	660L
Nbre de bacs attribués au 31/12/2021	4 720	8 144	2 571	475	396

✓ Les colonnes d'apport volontaire

En complément ou en remplacement du bac individuel, la collecte des OMR peut également être réalisée via **16 colonnes d'apport volontaire des ordures ménagères de 4m3** réparties dans chaque commune.

Les colonnes ont été fournies par la société Compoeco et dispose d'un système d'ouverture avec badge (système d'enregistrement Incitat) avec enregistrement et remontée d'informations vers le logiciel de gestion de la redevance Déchets.

- Nombre d'agents dédiés à la collecte = 0.07 ETP



- Nombre de kilomètres parcourus = 3 007 km
- Nombre de tournées réalisées en 2021 = 27

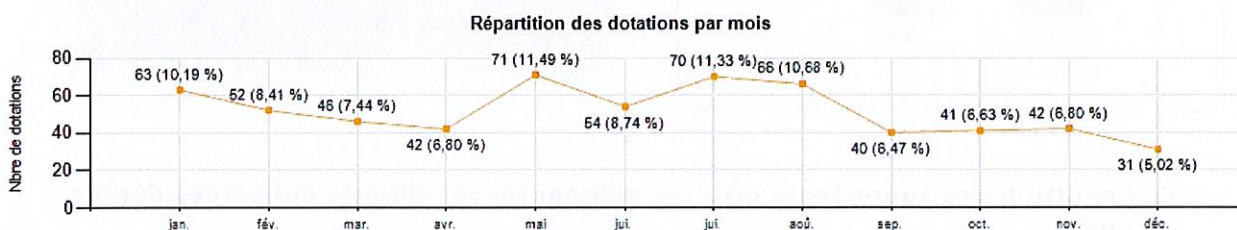
✓ **Les bacs enterrés**

Sur la commune de Cordemais, le lotissement de Kerbatz est équipé de **2 dispositifs de bacs enterrés** pour les ordures ménagères. Le système a été installé par la société Conteneur et dispose d'un système d'ouverture avec badge (système d'enregistrement Incitat) avec enregistrement et remontée d'informations vers le logiciel de gestion de la redevance incitative.

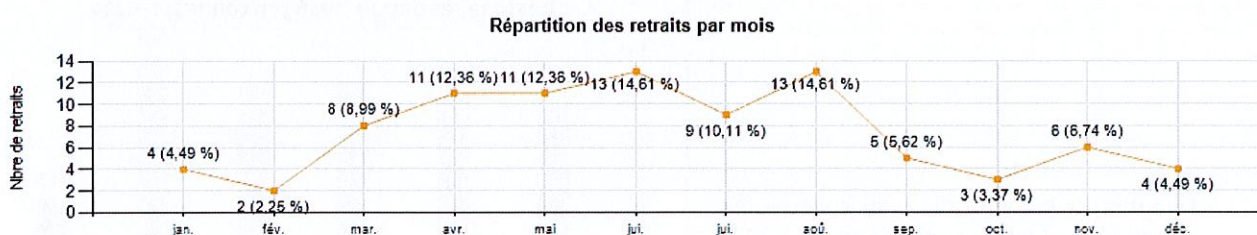
✓ **Bilan des interventions de pré-collecte**

La Communauté de communes Estuaire et Sillon a réalisé **1 871 interventions**, soit une quarantaine d'interventions chaque semaine. Les graphiques ci-dessous présentent leur répartition mensuelle :

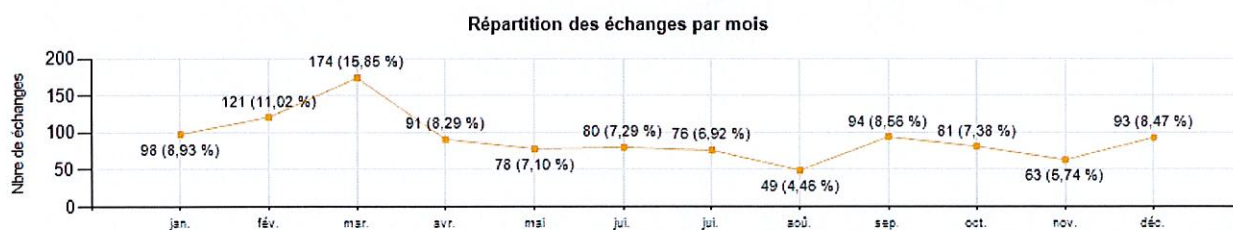
- Dotation en bacs : **52 interventions en moyenne par mois**



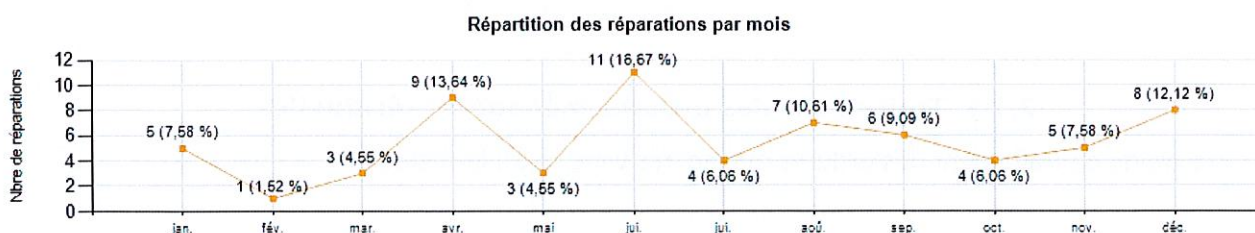
- Retrait des bacs : **7 retraits de bac en moyenne par mois**



- Echange de bacs : **92 échanges de bacs en moyenne par mois**



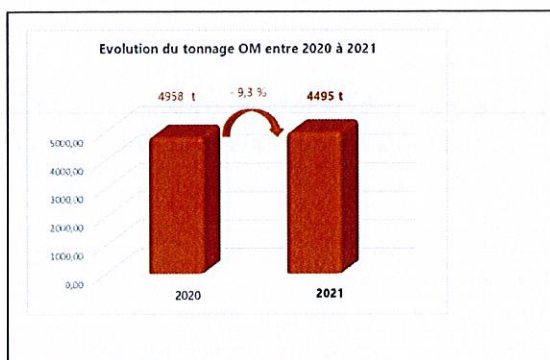
- Réparation de bacs : **6 réparations en moyenne par mois**



2.1.4 Tonnage d'ordures ménagères 2021 et taux de présentation des bacs

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon a collecté **4 495 tonnes** d'ordures ménagères et assimilées en 2021, soit **113 kg/habitant/an** (-10,4% par rapport à 2020) :

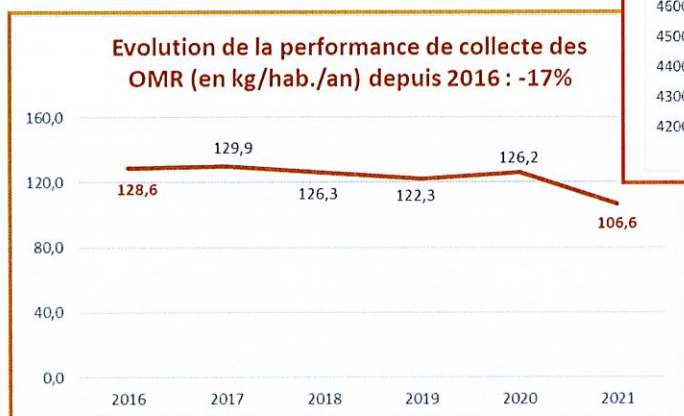
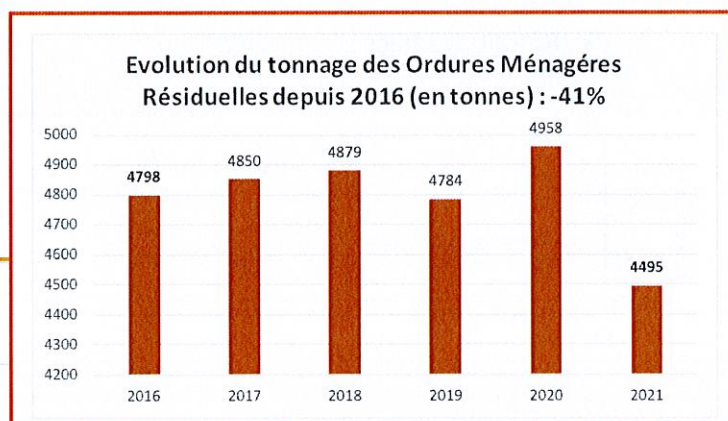
- Régie = **2 822,52 tonnes** soit **106,6 kg/hab./an.**
- Prestation Véolia = **1 645,94 tonnes** soit **123,88 kg/hab./an.**
- Colonnes d'apport volontaire des OMR = **26,84 tonnes** soit **0,62 kg/hab./an**



Taux de présentation des bacs à la collecte :


- Particuliers = 39,26% (+28% / 2020)
- Professionnels = 32,7% (-29% / 2020)
- Immeubles = 52,58% (-32% / 2020)

✓ Evolution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées depuis 2016



2.1.5 Traitement des ordures ménagères résiduelles

Le mode de traitement des ordures ménagères varie selon le secteur :

Sur les 8 communes adhérentes au SMCNA	Sur les 3 communes en marché public
<p>Vidage des bennes de collecte au quai de transfert de Bouvron (44) puis transfert par remorque à fond mouvant alternatif (FMA) vers le site de traitement.</p>	<p>Vidage des bennes de collecte directement au site de traitement</p>
<p>Enfouissement en Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de classe 2, au lieu-dit Les Briuelles à Treffieux.</p> <p>Les déchets sont stockés dans des casiers, en supprimant leur contact direct avec le sol à l'aide de géomembranes et d'argile imperméable. Les jus polluants (lixiviats) sont récupérés et du biogaz issu de leur fermentation sont captés pour une valorisation énergétique.</p> <p><i>Capacité = 32 000 tonnes/an</i></p> 	<p>Incinération dans l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) des Ordures Ménagères (UIOM) Arc-en-Ciel gérée par Veolia à Couëron.</p> <p>La combustion produit de l'électricité (30 000 MWh) et de la vapeur (75 000 MWh) permettant d'alimenter en énergie le réseau de chaleur urbain de Nantes et le site voisin d'Arcelor.</p> <p>Les mâchefers (résidus d'incinération) sont valorisés en sous-couche routière par Veolia sur son site de GEVAL à Pont-Scorff (56).</p> <p><i>Capacité = 100 000 tonnes/an</i></p> 

2.2 LES DECHETS RECYCLABLES

2.2.1 Collecte du tri en porte-à-porte

La collecte des emballages est réalisée en porte-à-porte sur 11 communes. Elle est réalisée **1 fois toutes les 2 semaines**, en même temps que les ordures ménagères, via des bennes **bi-compartmentées**. Les professionnels peuvent bénéficier d'une collecte par semaine, sur demande.

Depuis le 1^{er} janvier 2022 **tous les emballages se trient** : pots, barquettes, tubes et films de suremballages s'ajoutent aux emballages déjà collectés jusqu'à présent.

✓ Kilométrages parcourus

La collecte étant réalisée en bennes bi-compartmentées, les kilométrages parcourus sont mentionnés aux articles 2.1.1 et 2.1.2.

✓ Equipements de pré-collecte

La collecte est réalisée au moyen de **sacs jaunes transparents de 50L**. Les administrés peuvent retirer des rouleaux de 30 sacs en Mairies ou à l'accueil du service environnement (habitants de Savenay), ce qui correspond à près de 900 000 sacs jaunes distribués par an, à raison de 2 rouleaux par foyer.



Pour faciliter la collecte, certains professionnels sont équipés de **bacs à couvercle jaune** (administrations, collectifs, etc...).

Volume des bacs	140L	180L	240L	340L	360L	Total
Nombre de bacs attribués au 31/12/2021	7	257	33	108	360	765

Sur la commune de Cordemais, le lotissement de Kerbatz (20 foyers) est équipé de **4 dispositifs de bacs enterrés couvercle jaune**. Le système a été installé par la société Conteneur et dispose d'un système d'ouverture avec badge (système d'enregistrement Incitat) avec enregistrement et remontée d'informations vers le logiciel de gestion de la redevance incitative.

✓ Bilan des interventions de pré-collecte

En 2021, **268 interventions** ont été réalisées sur des bacs emballages, soit en moyenne 22 par mois :



Type d'intervention	Dotation	Echange	Retrait	Réparation
Nombre d'interventions réalisées	231	23	9	5

2.2.2 Collecte du tri en apport volontaire

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon a confié la collecte du tri en apport volontaire (verre, papiers) à un prestataire privé, la société **Véolia** :

- Collecte au moyen d'un camion Ampliroll avec grue ;
- **113 éco-points** de tri sur son territoire (**352 habitants par éco-point**).



	2021	8 communes	3 communes
Distance parcourue		16 503 km	7 321 km
Nombre d'agents		0,46 ETP	0,22 ETP
Verre 		1 tournée chaque semaine	1 tournée tous les 15 jours
Papiers 		1 tournée tous les 15 jours	1 tournée tous les 15 jours

✓ Equipements de pré-collecte

La collecte est réalisée au moyen de **255 colonnes aériennes de 3 à 4m3** à levage kingshofer :

- 133 colonnes à papiers
- 122 colonnes à verre

Des **colonnes équipées de trappes accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)** ont été installées sur 8 communes.

La liste et les emplacements des éco-points de tri est disponible sur la cartographie Déchets du site Internet de la Communauté de communes.



Le Communauté de communes équipe les manifestations organisées dans les lieux publics : **20 manifestations** ont ainsi été équipées en 2021 (fêtes des écoles, fêtes de la musique, etc...) principalement en juin et juillet.

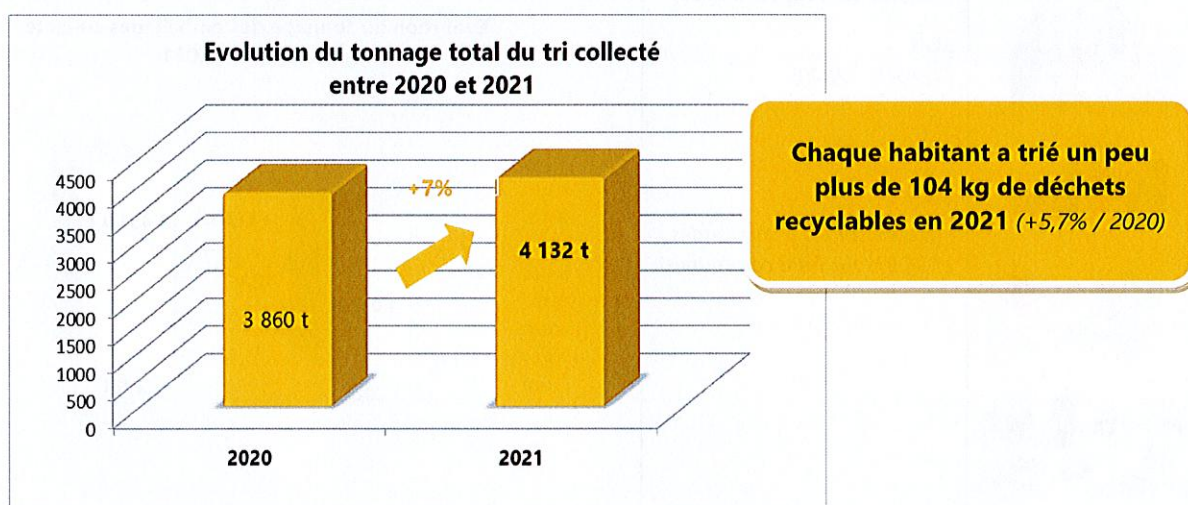
✓ **Nettoyage des dépôts sauvages et lavage des colonnes**

Le nettoyage des dépôts sauvages aux abords des colonnes est réalisé au **minimum 3 fois par semaine**, jusqu'à 5 fois pour certains éco-points.

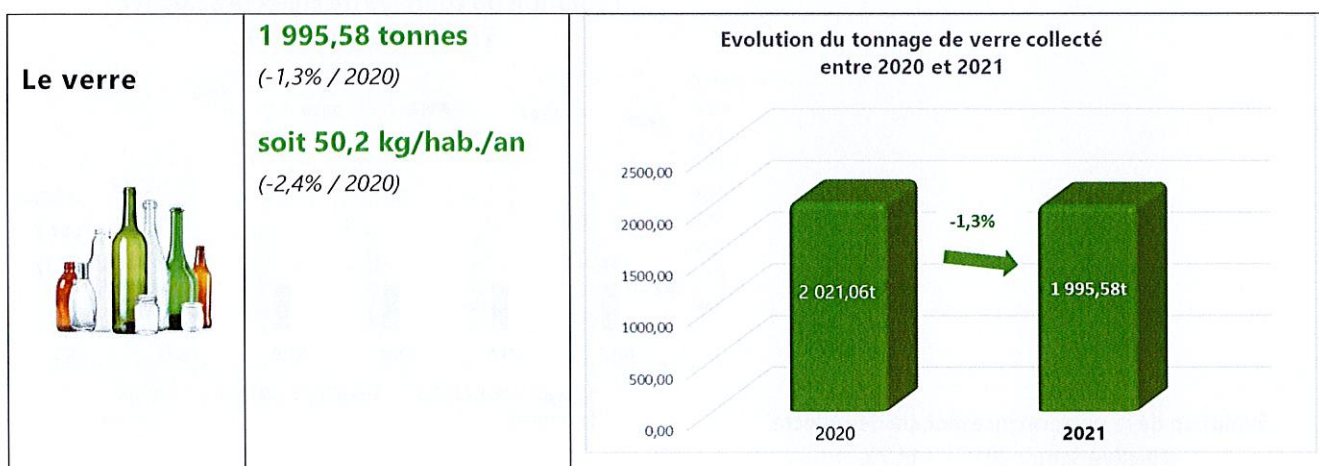
La Communauté de Communes Estuaire et Sillon a procédé au **lavage des colonnes de tri** en mai et octobre 2021 afin de maintenir le parc dans un bon état de propreté.

2.2.3 Tonnages collectés

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon a collecté **4 132 tonnes** de déchets recyclables (verre, emballages et papiers) en 2021 (**+7% par rapport à 2020**).




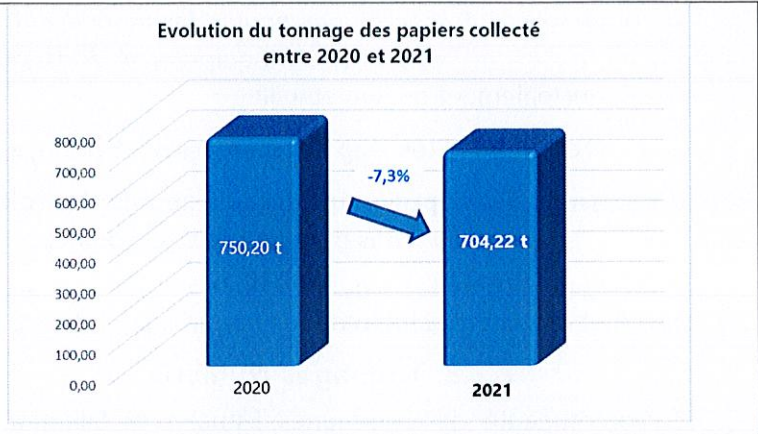
✓ **Bilan par matériaux triés**



Les papiers

704,22 tonnes
(-6.1% / 2020)

soit 17.71 kg/hab./an
(-7,3 % / 2020)

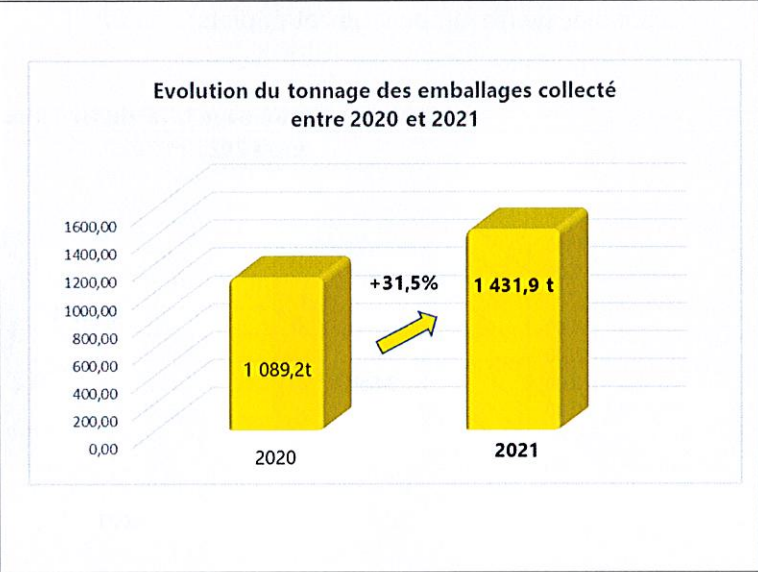



Les emballages

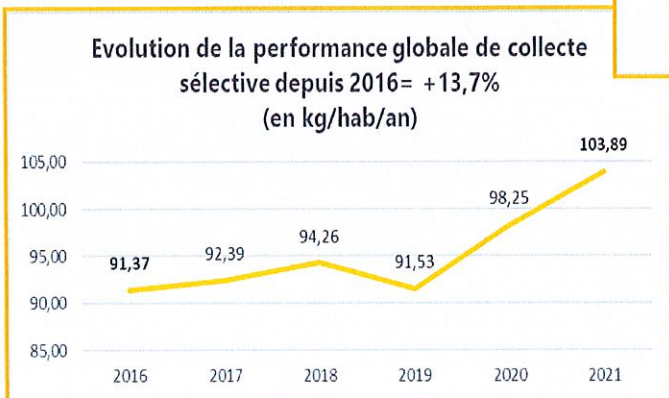
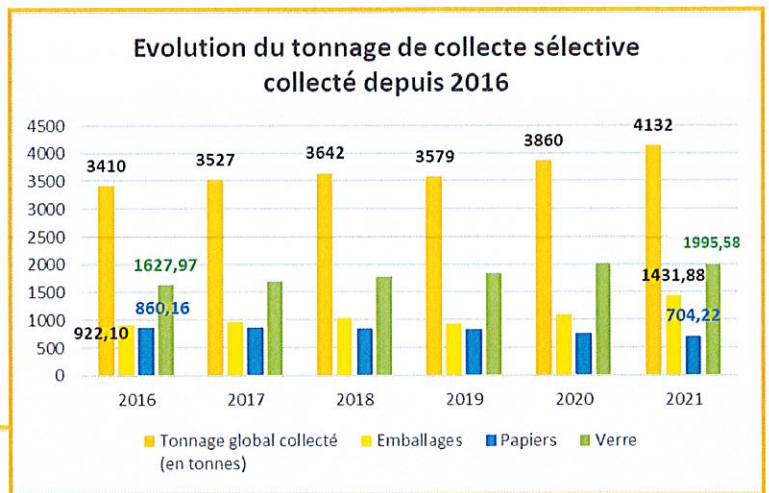
1 431,88 tonnes
(+31,5% par rapport à 2020)

soit 36 kg/hab./an
(+29,9% / 2020)

Taux de refus moyen 2021 = 27,7%
(18,86% sur les 3 communes et 36,5% sur les 8 communes)

✓ **Evolution du tonnage des déchets recyclables collectés depuis 2016**





2.2.4 Traitement des déchets recyclables

✓ Traitement du verre et des papiers










	Sur les 8 communes adhérentes au SMCNA	Sur les 3 autres communes en marché public
Verre	Vidage des camions grue au quai de transfert de Bouvron (44).	Vidage des camions grue sur une aire de stockage du verre de Veolia à Couëron (44).
	Le verre est ensuite transporté dans une verrerie pour être, après retrait des impuretés (papiers, métal, etc...), fondu afin de produire de nouveaux contenants en verre.	
Papiers	Vidage des camions grues directement au centre de tri des papiers de Véolia à Carquefou (44). Le papier est ensuite mis en balles et transféré dans des papèteries afin de produire de la pâte à papier / carton.	

✓ Traitement des emballages

Emballages produits sur les 8 communes adhérentes au SMCNA	Emballages produits sur les 3 autres communes, en marché public
Vidage des bennes de collecte au quai de transfert de Bouvron (44) puis transfert en remorque à Fond Mouvant Alternatif (FMA) vers le centre de tri.	Vidage des bennes de collecte directement au centre de tri.
Les emballages recyclables sont transportés au centre de tri Génériss - Kerval Centre Armor à Ploufragan (22), géré la société SUEZ Environnement , triés selon leur matière, mises en balles, puis expédiées vers les usines de recyclage . <i>Capacité = 35 000 tonnes/an.</i> Les refus de tri (erreurs) sont valorisés en Combustible Fossile de Récupération (CSR) dans le centre de transformation de GUYOT situé à proximité du centre de tri.	Le marché de tri et traitement des déchets a été attribué à la société Véolia . Les emballages recyclables légers sont vidés au centre de tri Arc-en-ciel 2034 à Couëron (44), triés selon leur matière, mises en balles, puis expédiés vers les usines de recyclage . <i>Capacité = 45 000 tonnes/an.</i> Les refus de tri (erreurs) sont valorisés énergétiquement dans l'Unité de Valorisation Energétique située sur le site.
	

✓ Filières de valorisation

Les déchets sont ensuite dirigés vers les **filières de recyclage** définies dans le cadre du contrat Barème F signé avec CITEO pour la période 2018-2022 :

Matériaux trié	Repreneur agréé	Lieu de destination pour recyclage
Cartonnettes 	REVIPAC	WIZPAPER à Wizernes (62)
Bouteilles, flacons et pots en plastique opaque 	VALORPLAST	ECOPLASTICS ou COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN - France
Bouteilles, flacons et pots en plastique transparent 	VALORPLAST	NORD PAL PLAST ou MACHAON ou WELLMAN France RECYCLAGE - France
Films et sachets en plastique 	VALORPLAST	SIRPLAST SA - Portugal
Flux développement (barquettes, polystyrène, ...) 	CITEO	Selon les matériaux, différents sites en France et en Allemagne
Briques alimentaires 	REVIPAC	ESSITY à Hondouville (27)
Acier 	BRANGEON ENVIRONNEMENT	ARCELOR MITTAL à Dunkerque
Aluminium 	SUEZ	ACIN COSTA BRAVA à Riudarenes (Girona – Espagne)
Papiers 	VEOLIA GRANDJOUAN SACO	Différents sites en France et en Europe selon la consultation réalisée par le prestataire pour le rachat du papier
Verre 	OI MANUFACTURING France	Maltha Glass Recycling à Izon (33) ou Sibelco Green Solutions à St Mège (88) ou Reims (51)

Les matériaux triés sont garantis repris et recyclés avec un **prix d'achat** allant de 10€/tonne pour les briques alimentaires à près de 686€/tonne en moyenne en 2021 pour l'aluminium (prix variant selon les matériaux).

Le recyclage des matériaux triés permet de **produire de la « matière secondaire »** permettant de fabriquer de nouveaux objets et d'**économiser les ressources naturelles**.

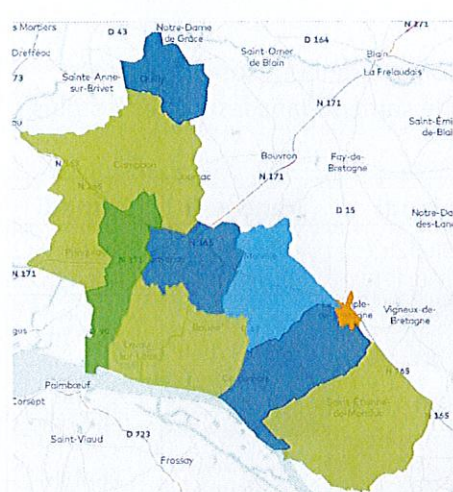
2.2.5 La collecte des Textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés

Une convention a été signée avec l'éco-organisme **Eco-TLC** pour la collecte des Textiles (habillement, linge de maison, ...) et chaussures usagés.

La collecte est réalisée sur le territoire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon par 2 associations au moyen de 27 points de collecte spécifiques (37 bornes) répartis sur les 11 communes :

- Le Relais : 21 emplacements ;
- La Croix Rouge, 6 emplacements.





Bilan des quantités collectées par commune en 2021 (en kg/hab./an)

En 2021, **152,1 tonnes de textiles** (soit **3,82 kg/habitant**) ont été collectés sur le territoire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Les textiles et chaussures usagés collectés sont ensuite triés manuellement afin de déterminer leur filière de valorisation : réutilisation ou recyclés (chiffons, isolants, revêtements de sol).



2.3 LES DECHETS DANGEREUX ET VOLUMINEUX (DECHETERIE)

2.3.1 Fonctionnement des déchèteries intercommunales



La Communauté de Communes Estuaire et Sillon possède **4 déchèteries** accessibles aux **particuliers et aux professionnels** :

Commune	Adresse	Gestion haut de quai *	Gestion bas de quai**
Campbon	ZA « Fours à Chaux », rue des Sabotiers	CCES – marchés publics attribués à Brangeon	SMCNA - marché attribué à Brangeon
Savenay	ZA des Acacias, chemin des Dames		
Cordemais	Lieu-dit les Garennes		CCES - marché attribué à Brangeon
St Etienne de Montluc	Lieu-dit Saint Thomas		

* gardiennage, entretien et demandes d'enlèvement de déchets

** parc de bennes et filières de reprise des déchets

Des **barrières d'entrée** sont en place à l'entrée des **4 déchèteries** (en fonctionnement à Cordemais et St Etienne de Montluc depuis le 1^{er} janvier 2021). L'accès s'effectue au moyen d'un badge magnétique.



En 2021, **130 308 passages** ont été enregistrés (+**13% par rapport à 2020**) :

Déchèteries	Campbon	Savenay	Cordemais	St Etienne de Montluc
Nombre d'entrées	22 747	52 612	19 057	35 892
% apports particuliers	95,2%	94,2%	99,1%	98,9%
% apport professionnels	4,8%	5,8%	0,9%	1,1%

Pour limiter le risque d'intrusion, un dispositif de **vidéosurveillance** est en place sur les 4 déchèteries. Le marché est attribué à la société **Excelium**.

✓ Horaires d'ouverture

Les horaires ont été modifiés en 2021. Ils ne tiennent plus compte de la saison. Ils restent variables selon les sites et offrent une ouverture en continu le samedi dans les 2 sites les plus fréquentés, à Savenay et St Etienne de Montluc :

Déchèterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Campbon *	13h30-17h30	Fermé	9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 14h-18h
Savenay *	9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 13h30-17h30	Fermé	9h-12h / 13h30-17h30	9h-18h
Cordemais **	13h30-17h30	Fermé	Fermé	13h30-17h30	Fermé	9h-12h / 14h-18h
St Etienne de Montluc **	Fermé	9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 13h30-17h30	Fermé	9h-12h / 13h30-17h30	9h-18h

✓ Déchets collectés et équipements

Les déchets acceptés et les équipements en place sont les suivants :



La benne « réutilisation / réemploi » est en place à Savenay et Campbon. Les déchets collectés sont destinés à la Recyclerie de Savenay.

Des **collectes ponctuelles de déchets**, refusés habituellement en déchèterie, ont été organisées en 2021, sur les déchèteries de Savenay, Campbon (en lien avec le SMCNA) et de St Etienne de Montluc :

- 5 campagnes de collecte d'**amiante** à Savenay et 4 à St Etienne de Montluc ;
- 2 campagnes de collecte de **pneus** à Savenay et 2 collectes à St Etienne de Montluc ;



Les **piquants / tranchants** ne font pas l'objet de collecte en déchèterie mais doivent être apportés dans les pharmacies du territoire agréées.

La **collecte de cartons des professionnels** réalisée une fois par semaine dans les zones regroupant des commerces sur Savenay principalement a été arrêtée au 1^{er} avril 2021. Les professionnels ont été orientés vers la déchèterie ou des prestataires de collecte.

✓ Facturation des dépôts des professionnels

Les déchèteries sont ouvertes aux professionnels pour faciliter l'évacuation de petites quantités de déchets d'activité. Leurs dépôts sont soumis à paiement pour ne pas faire supporter le coût de traitement de ces déchets aux particuliers.

Leurs apports sont systématiquement **enregistrés par le gardien au moyen de PDA** (terminaux portatifs) ou, en l'absence de badge magnétique, **via des bons papiers**. Certains matériaux sont facturés :

	Tarifs 2021
Tout-venant	28€
Gravats	24€
Déchets verts	8€
Bois	16,50€
artons	0€ / m3
Déchets spéciaux	0€/m3

421 factures envoyées aux entreprises pour les dépôts réalisés en 2021 pour un montant de **33 370,17€**

2.3.2 Aire de réception des déchets verts de Malville

Ce site est réservé aux particuliers, associations ou administrations de 8 communes, et par conséquent **interdit aux professionnels** comme l'indique le règlement intérieur annexé au règlement de service.



Périodes et horaires d'ouverture :

- Période du 1er novembre au 31 mars : fermée tous les jours
- Période du 1er avril au 31 octobre : ouverte le lundi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les usagers y accèdent au moyen de leur **badge déchèterie** qu'ils doivent présenter au gardien suivant le principe de fonctionnement des déchèteries.

La prestation de gardiennage a été attribuée à la **société Brangeon**, qui réalise déjà la gestion du haut de quai des déchèteries intercommunales.

1 648 passages enregistrés en 2021

133,44 tonnes collectée en 2021 au lieu de 172 tonnes en 2020 (-22% par rapport à 2020), soit 2,3% des tonnages déchets verts.

2.3.3 Prestation de gardiennage

Le personnel dédié est de **4,5ETP sur l'ensemble des sites** (3,9 ETP Brangeon et 0,6 ETP via un partenaire Trait d'Union).

La Communauté de communes a relevé des interventions et des incidents principalement liés à de phénomènes de récupération.

2.3.4 Tonnages collectés

En 2021, **15 911 tonnes** de déchets ont été collectés en déchèterie (**+5,2 % par rapport à 2020**) :

Matériaux	Tonnages 2021	Ratio (kg/hab/an)
Déchets verts	5 663,06	142,40
Gravats	3 573,58	89,86
Tout venant	3 219,67	80,96
Bois	986,70	24,81
Carton	567,31	14,26
Ferraille	490,15	12,32
Deee	235,86	5,93
Déchets toxiques	187,30	4,71
Mobilier	850,68	21,39
Amiante*	102,76	2,58
Pneus*	34,00	0,85
TOTAL	15 911,07	400,08

*collectes spécifiques ponctuelles

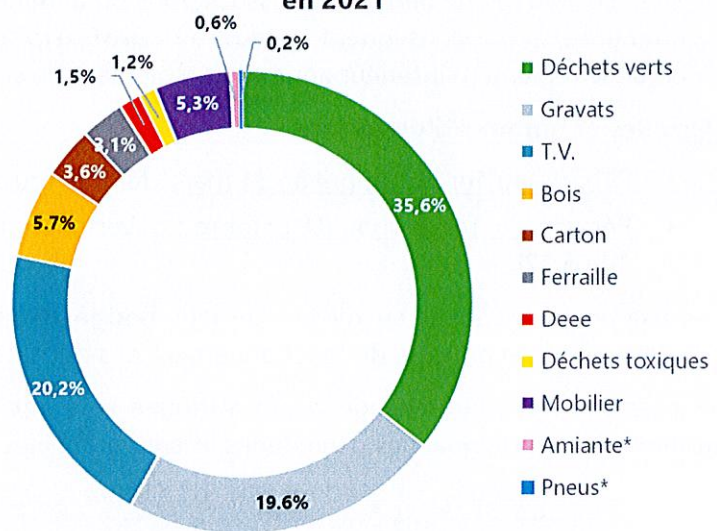
Chaque habitant a apporté 400 kg de déchets en 2021 (+3,9% / 2020)

Taux de valorisation 2021
Hors gravats = 73%
Avec gravats = 79 %

Répartition des matériaux collectés en déchèterie en 2021



3 569 Kg de piles et batteries collectées



*collectes spécifiques ponctuelles

2.3.5 Traitement

✓ Filières de valorisation

Les modes de traitement peuvent être différents en fonction des secteurs et des marchés passés :

Secteur 8 communes	Secteur 3 communes	Sur les 2 secteurs

Matériaux	Filière	Lieu de traitement	Nature traitement/valorisation
Tout-venant	SMCNA	ISDND de classe 2, Treffieux (44)	Stockage
	BRANGEON	ISDND de classe 2, LA POITEVINIERE (49)	Stockage

Matériaux	Filière	Lieu de traitement	Nature traitement/valorisation
Gravâts	SMCNA	ISDND de classe 2, Treffieux (44)	Concassage sur site avec réutilisation interne ou externe
	CHARIER	CAMPBON (44)	Stockage
Ferraille	BARBAZANGE TRI OUEST	Couëron ou Châteaubriant (44)	Valorisation matière
	GDE	Montoir de Bretagne (44)	Valorisation matière
Carton	REVIPAC	Papèterie Groupe Thiollet - St Michel (16)	Valorisation matière
	REVIPAC	Papèterie WIZPAPER - Wizernes (62)	Valorisation matière
Végétaux	Ecosys	Plateforme de compostage intercommunale CCPSG/CCES, Campbon (44)	Broyage / compostage pour valorisation organique
	SCEA LA CROIX BUSSON	Nov./dec. : Plateforme de Compostage SCEA la Croix Busson – 44130 Blain	
	BRANGEON	Saint-Remy-en-Mauges (49)	Compostage
Bois	ECOSYS	Plateforme de broyage, la Chapelle Basse Mer (44)	Valorisation matière
	BRANGEON	Rezé (44)	Broyage
Amiante liée	CHARIER CM	ISDND de classe 3, Ecoterre du Cellier (44)	Stockage
	BRANGEON	Carrière spécialisée- CDV Le Cellier (44)	Stockage
DDS	Chimirec / EccoDDS* Triadis	Plateforme de regroupement / traitement, Javéné (35) ou St Jacques de la Lande (35)	Valorisation matière ou énergétique ou régénération
DEEE	Eco systèmes*	Regroupement chez Envie 44, Nantes (44) Usine de démantèlement, Angers (49)	Démantèlement et valorisation matière
Mobilier	Eco-mobilier	Plateforme de Couëron (44)	Valorisation matière
Piles	Corépile*	Acoor Environnement, Cestas (33)	Valorisation matière
Pneus	BRANGEON RECYCLAGE	Cholet (44)	Valorisation matière ou CSR
Radiographie	Rhône Alpes Argent	Lyon (69)	Recyclage

*Filières prises en charge par les éco-organismes agréés par l'Etat pour la gestion des REP.

✓ Plateforme de compostage des déchets verts de Campbon

Une **plateforme de traitement des déchets verts** commune avec la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint Gildas des Bois a ouvert en 2016 au lieu-dit les Perrières Neuves à Campbon.

Le site a accueilli **14 616,9 tonnes de déchets verts en 2021**. La part émanant du territoire d'Estuaire et Sillon est de **29%**, soit **4 183 tonnes** réparties comme suit :

- 2 302 tonnes de dépôts directs de particuliers (55%) ;
- 283 tonnes de dépôts directs de professionnels (7%) ;
- 302 tonnes issues des services techniques communaux (7%) ;
- 1 297 tonnes provenant des bennes de déchèterie et aire de Malville (31%).

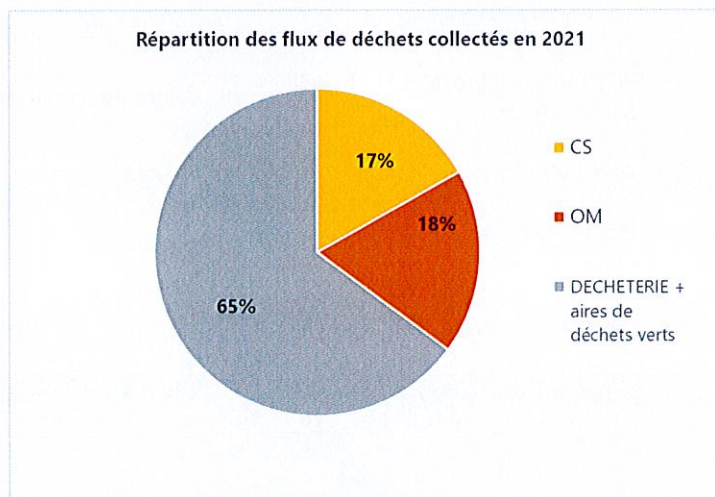
9 592 entrées enregistrées en 2021

En 2021, des conventions ont été signées avec des agriculteurs, après échanges avec les CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) du Brivet et du Sillon. Ce sont près de 5 114,7 tonnes de compost produit sur la plateforme de compostage qui ont été évacuées pour une utilisation en amendement.

Un incendie a entraîné la fermeture du site à compter de mi-novembre 2021. Ce dernier est resté sous contrôle jusque fin 2021.

2.4 SYNTHÈSE DES TONNAGES ELIMINES

La Communauté de communes Estuaire et Sillon a collecté **24 538 tonnes** de déchets en 2021 :



Chaque habitant d'Estuaire et Sillon a produit en moyenne **617 kg de déchets en 2021** :



2.5 LA REDEVANCE DECHETS

La Communauté de communes Estuaire et Sillon a mis en application la redevance dite « incitative » (RI) pour le financement de la gestion des déchets.

Elle se décompose de la manière suivante :

- **Une part abonnement** finançant les charges fixes du service qui recouvre les dépenses liées à la collecte des ordures ménagères, la collecte du tri, le gardiennage des déchèteries et les charges fixes du service ;
- **Une part variable** fonction du nombre de présentation du bac (nombre de levée) et de sacs prépayés achetés qui recouvre les charges liées au traitement des déchets.

La facturation est **semestrielle** :

- **1er semestre en juillet** = abonnement et part variable du 1er semestre
- **2ème semestre en janvier de l'année N+1** = abonnement et part variable du 2ème semestre de l'année N

Plusieurs **modes de paiement** sont proposés aux redevables :

- Paiement par TIPSEPA ;
- Paiement par internet en créant un compte usager ECOCITO ;
- Paiement par prélèvement automatique (4 prélèvements /an selon le secteur) ;
- Paiement DATAMATRIX (QRcode) en bureau de tabac agréé : par CB ou espèces (dans la limite de 300€) ;

Le Communauté de communes dispose d'un **logiciel de gestion**, le logiciel Proflux de Tradim de la redevance incitative et d'un **éditeur pour l'impression et l'envoi des factures**, la société Docone.

REDEVANCE INCITATIVE		colonnes enterrées - Kerbatz (Cordemais)	80 L	120 L - 140L	240L	340L - 360L	660L
2021	ABONNEMENT (€/an)	120 €	100,97 €	112,11 €	130,95 €	159,00 €	276,00 €
	PART VARIABLE (€/levée)	1 €	3,16 €	3,25 €	3,52 €	6,40 €	13,00 €
Utilisation de la colonne d'apport volontaire pour les ordures ménagères		1,50€ / ouverture de tambour					
Remise badge déchèterie suite perte		2,50 €					

Les chiffres clés de la redevance incitative au 31/12/2021 sont les suivants :

- ✎ **2 527 248 € facturés** ;
- ✎ **16 977 redevables** dont 13 391 en paiement par TIPSEPA et 3 586 en prélèvement automatique ;
- ✎ **4 951 comptes ECOCITO** ouverts ;
- ✎ **1 061** emménagements, **247** déménagements au sein du territoire, et **628** clôtures de compte.

2.6 INFORMATION ET SENSIBILISATION

✓ Relai d'information via les réseaux sociaux

Pour développer son mode de diffusion de sa communication et ainsi toucher un plus grand nombre d'habitants et d'entrepreneurs, la Communauté de communes Estuaire et Sillon publie depuis avril 2021 des posts sur 3 réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn.

- 84 publications sur le thème des déchets sur Facebook du 30/04 au 31/12/2021.
- 34 publications sur twitter
- 1 publication sur LinkedIn



✓ Animations en stand

Dans le cadre des semaines européennes du Développement durable et Réduction des Déchets, la Communauté de communes a proposé un **programme d'ateliers « J'agis je réduis »** du 18/09 au 25/11/2021 :

- **13 ateliers** organisés en lien avec le service Lecture Publique d'Estuaire et Sillon :
 - 3 ateliers avec l'association 0 déchet Saint Nazaire : furoshiki, éponges lavables, déodorant et dentifrice
 - 8 ateliers couture avec Jocelyne RENAUDINEAU de Création Clémentine : tablier et chaussons en jean, pochette à savon, couvercle de plat, sac à vrac, essuie-tout lavable, sac pour le transport d'un plat à cake,...
 - 2 ateliers déco de Noël à partir de matériaux de récupération organisée par la bibliothèque de Quilly.
 - ⇒ **88 participants**, un taux de remplissage moyen de 60%.
- **Une campagne de démonstration de broyeur de végétaux, mobile en déchèterie** : 2 jours à Savenay et St Etienne de Montluc, 0,5 jours à Campbon et Cordemais.
 - ⇒ **47 usagers sensibilisés**



La promotion de ces animations 2021 a été valorisée en 2021 via 2 nouveaux médias locaux : une interview sur la radio Kernews, une interview télévisée sur le plateau de la matinale de télénantes.



2.7 PREVENTION DES DECHETS

2.7.1 La Recyclerie Nord Atlantique de Savenay

La **Recyclerie** a été créée à l'initiative du Syndicat Mixte Nord Atlantique (SMCNA). La boutique de Savenay, gérée par l'association Accès Réagis, est ouverte depuis le 16/11/2011.

Les objectifs sont de :

- Sensibiliser le public au réemploi d'objets qu'il destinait à l'élimination ;
- Faire profiter à des personnes de biens à prix réduits ;
- Détourner des objets de l'enfouissement et leur donner une seconde vie : jouets, livres, vêtements, vaisselles, décoration, mobilier, outillage...



- Employer des personnes éloignées du monde du travail.

Les dépôts se font **directement à la boutique** ou **dans les caissons** mis à disposition dans les déchèteries de Savenay et Campbon. La Recyclerie assure également des permanences à la déchèterie de Campbon pour sensibiliser au réemploi.

En 2021, la Recyclerie a collecté **392,70 tonnes** sur le territoire de la Communauté de communes Estuaire et Sillon :

- 22,32 tonnes à la déchèterie de Savenay ;
- 7,48 tonnes à la déchèterie de Campbon ;
- 362,90 tonnes d'apports volontaires directement à la Recyclerie de Savenay.
- Environ 10,5 tonnes ont été collectées directement à domicile sur 40 communes.

La Recyclerie de Savenay avait fermé ses portes au public en raison du contexte sanitaire COVID-19 du 23/04/2021 au 19/05/2021.

2.7.2 Promotion du compostage

Cette action consiste à encourager les habitants à la pratique du compostage domestique en mettant à disposition des composteurs et en les accompagnant dans cette pratique. Les déchets biodégradables représentent 30% du volume des poubelles. Ces actions ont pour objectifs :

- Agir pour la **préservation de l'environnement** par le recyclage des déchets du jardin et de la cuisine tout en fabriquant de l'engrais naturel pour le jardin ;
- **Limiter les déchets** remis à la collecte ;
- **Responsabiliser** les producteurs de déchets.

✓ **Le compostage collectif**

La Communauté de communes dispose de **3 sites de compostage collectif** : Place des Tilleuls à Prinquiau, Rue du Colonel Cooper à Savenay et Place de l'Eglise à La Chapelle Launay. Un agent du service déchets assure le suivi des sites de compostage collectif (ajout de broyat, arrosage, réparation sur le composteur, ...).

✓ **Le compostage individuel**

Afin d'inciter les habitants au compostage des déchets verts et fermentescibles, la Communauté de communes met à disposition des **composteurs individuels** de 300L et de 600L.

Tarifs des composteurs 2021	300L	600L	Bioseau
	20€	30€	1€



La Communauté de Communes Estuaire et Sillon a vendu en 2021 :

- **169** composteurs 300L ;
- **168** composteurs 600L ;
- **235** bio-seaux de 10L.

Dans le cadre du contexte mondial de problème d'approvisionnement en bois, la communauté de communes a été confrontée à deux périodes de rupture de stock de composteurs en 2021 : du 13/05 au 24/06/2021 et de novembre à décembre 2021.

Par ailleurs, elle accompagne les habitants qui souhaite se mettre au compostage à domicile, en proposant un diagnostic et l'équipement le plus adapté.

2.7.3 Programme Zéro Déchets Zéro Gaspillage

Le **Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique** (SMCNA) a été lauréat d'un appel à projet du Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, suivi par l'ADEME, en 2014 : **Territoires zéro déchet, zéro gaspillage (Programme ZZ)**. A ce titre, le syndicat de traitement bénéficie d'un accompagnement et d'un soutien financier de l'ADEME pour un **programme d'actions économie circulaire** afin de permettre de lancer et de porter leur projet, et d'un soutien bonifié à la réalisation concrète d'actions (investissements).



✓ Actions déployées par le SMCNA

- **Subvention de la location de broyeur de végétaux**

Afin de limiter les quantités de déchets verts apportées en déchèterie et d'inciter les habitants et les services techniques à broyer leurs déchets verts à domicile, le SMCNA et les communautés de communes membres leur proposent depuis 2016 un **bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur**.

La réduction est valable uniquement chez les loueurs conventionnés dans la limite :

- d'**une journée par foyer** (ou de 2 demi-journées via 2 demandes distinctes) pour les particuliers ;
- de **2 journées** (ou de 4 demi-journées via 4 demandes distinctes) **pour les services techniques** des communes et communautés de communes.



En 2021, **86 demandes** de bons ont été formulées par des particuliers et **61 bons de réduction** ont été utilisés (38 journées et 23 demi-journées), soit 21,1% des bons utilisés à l'échelle du SMCNA :

Commune	Bons de réduction demandés	Bons de réduction utilisés
Bouée	1	1
Campbon	13	11
Cordemais	3	1
La Chapelle-Launay	11	6
Lavau-sur-Loire	1	0
Le Temple de Bretagne	3	1
Malville	6	5
Prinquiau	8	3
Quilly	5	5
Saint-Etienne-de-Montluc	3	1
Savenay	32	27

2 bons ont été utilisés par le service Déchets de la Communauté de communes Estuaire et Sillon pour la campagne de démonstration de broyeur organisée en novembre dans les 4 déchèteries du territoire.

- **Subvention à l'achat d'un kit mulching**

Depuis janvier 2021, afin d'éviter l'apport de tonte en déchèterie, une **aide à l'achat d'un kit mulching** est proposé aux particuliers, à hauteur de **30€ par foyer**, suivant les mêmes modalités que l'aide à la location de broyeur de végétaux.

En 2021, **10 demandes** de bons ont été formulées et **4 bons** ont été **utilisés**, soit 16,7% des bons utilisés à l'échelle du SMCNA :

Commune	Bons de réduction demandés	Bons de réduction utilisés
Campbon	4	3
Cordemais	3	0
Lavau-sur-Loire	1	1
Savenay	2	0

- **Don de bois de chauffage**

Depuis juillet 2020, le SMCNA propose aux particuliers de récupérer gratuitement des billots de bois de différentes essences (principalement de résineux), issus des déchèteries, sur le site des Briuelles à Treffieux. Depuis 2021, le retrait s'effectue sur réservation en ligne d'un créneau de retrait.



En 2021, une session de test a eu lieu à la plateforme de compostage de Campbon le 3/11/2021. **5 foyers** d'Estuaire et Sillon ont pu récupérer **2,08 tonnes** (soit 4,2% du poids donné) :

Commune	Plateforme de compostage de Campbon <i>Session du 3/11/21</i>	Treffieux <i>(24 sessions en 2021)</i>
Bouée		1 usager - 340Kg
Cordemais	1 usager - 100 kg	
Malville		1 usager - 260 kg
Prinquiau		1 usager - 500 kg
Savenay		1 usager - 880 kg

- **Zones de dons en déchèterie**

Le SMCNA organise des zones de dons ponctuelles en déchèterie. L'objectif est de limiter l'enfouissement en favorisant le réemploi des matériaux. Peuvent être déposés : tous les matériaux de jardinage et de bricolage (restes de carrelage, de peinture, etc...) ou des petits outillages inutilisés.



En 2021, **2 423 usagers** ont utilisé les zones de dons. Un peu plus de **5 tonnes de matériaux** ont été repris, soit 74% des déchets entrants.

Campagne	Nombre d'usagers	Tonnages entrants*	Tonnages sortants **	Tonnages repris	Ratios par usager
SAVENAY du 8 au 13/03/2021	951	1 806,99 kg	385,6 kg	1 421,39 kg	1,72 kg/hab. déposé 1,49 kg/hab. repris
SAVENAY du 21 au 26/06/2021	1 074	3 104,75 kg	930,65 kg	2 174,10 kg	2,59 kg/hab. déposé 2,02 kg/hab. repris
CAMPBON du 4 au 9/10/2021	398	1 913,65 kg	463,10 kg	1 450,55 kg	3,29 kg/hab. déposé 364 kg/hab. repris

* Les tonnages entrants comprennent du stock de réserve de départ et les matériaux collectés

** Les tonnages sortants comprennent les matériaux remis dans les bennes et le stock de réserve utile aux campagnes suivantes.

• Formations

Dans le cadre du projet « prévention et gestion de proximité des biodéchets », le SMCNA propose **plusieurs formations à destination de différents publics.**

En 2021, **12 personnes** ont ainsi été formées :

Formation	Objectif	Durée	Nombre de personnes formées
Référent de site de compostage collectif. <i>Par le SMCNA</i>	Former des référents à la pratique du compostage collectif	1 jour	6 personnes <i>La Chapelle-Launay = 1, Lavau/Loire = 1, Quilly = 1, Savenay = 3</i>
Gestion des déchets verts des communes. <i>Par Terhao</i>	Sensibiliser élus aux enjeux de la gestion intégrée des espaces verts et les agents aux modalités techniques de mise en œuvre	Elus = 2 heures Agents = 1 jour	6 personnes : 3 élus et 3 agents <i>Cordemais = 1 élu Le temple de Bretagne = 1 agent Prinquiau = 1 élu + 1 agent Savenay = 1 élu + 1 agent</i>
Guide composteur <i>Par Compostri / Terhao</i>	Former des particuliers bénévoles au compostage / jardinage au naturel pour créer un réseau local de terrain.	2,5 à 3 jours	Pas de formation en 2021

2.8 ORGANISATION DU SERVICE

Le service est composé de **18 postes** pour **16,8 « Equivalent Temps Pleins »** (ETP), soit :

- 1 poste responsable du service (0,5 ETP) ;
- 1 poste gestionnaire du service environnement (0,5 ETP) ;
- 1 poste d'accueil du service déchets (1 ETP) ;
- 1 poste d'agent information / renfort accueil (1 ETP)
- 1 poste agent administratif (1 ETP) ;
- 3 postes techniciens en charge du suivi de l'activité du service (3 ETP) ;
- 1 poste chef d'équipe (0,8 ETP) ;
- 1 poste agent logistique / propreté (1 ETP) ;
- 2 postes agents de propreté (2 ETP) ;
- 6 postes agents de collecte (6 ETP).

3- INDICATEURS FINANCIERS

3.1 INVESTISSEMENT

3.1.1 Dépenses d'investissement

Les **dépenses d'investissement** se sont élevées à **701 805,70 €** 2021 pour l'acquisition des bennes ordures ménagères bi compartimentées et divers travaux d'aménagement et de sécurisation en déchèterie, l'achat de bacs et de colonne d'apport volontaire des ordures ménagères, etc... :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2021	Détails	
chap. 16. emprunts	0 €		
Chap 21. immobilisations corporelles	700 780 €		
2135 Installations Générales - Agencements - Aménagements - Constructions	74 718 €	RAR : OM aménagement de site de regroupement bac à la suite de la suppression des marches arrières	11 681 €
		Acquisition colonne Omr	19 968 €
		Réparation écopoints bardage + aménagement de dalles etc.	1 946 €
		Installation contrôle d'accès en Déchetteries de St Etienne de Montluc et Cordemais	39 276 €
		Déchetteries réparations	1 848 €
2182 véhicule roulant	570 307 €	Remplacement véhicule terrain multitâche volé (annonce, car achat en 2022)	515 €
		BOM 1ere bi comp occasion de 2018	218 425 €
		BOM 2eme bi comp occasion de 2019	218 425 €
		BOM 3eme bi comp occasion de 2015	132 943 €
2183 informatique	3 176,60 €		
2184 mobilier	1 360,94 €		
2188 autres immobilisations corporelles	51 217 €	Acquisition bacs OM + bacs jaunes	50 798 €
		Divers acquisition OM	419 €
Opération ordre entre section : Amortissements subvention	1 026 €		
Dépenses totales d'investissement	701 805,70 €		

3.1.2 Recettes d'investissement

Les **recettes d'investissement** ont été de **273 918,54 €** en 2021 et de 1 040 596,24€ si on tient compte des excédents reportés des années antérieures.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2021
002. Excédents reportés années antérieures	766 678 €
chap. 10. / 13 dotations, fonds, réserves 10 222 FCTVA	133 008 €
042 Amortissements	140 911 €
Recettes d'investissement tenant compte des excédents reportés	1 040 596,24 €

3.2 FONCTIONNEMENT

3.2.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Communauté de Communes a dépensé **4 087 584,51 €** en 2021 pour le fonctionnement du service déchets :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	CA 2021		
011. Charges générales	1 902 242 €		
dont :			
Carburants	48 368 €		
Contrats de prestations dont :	1 521 512 €	Collecte du tri en apport volontaire 11 communes	128 819 €
		Tri des emballages 3 communes	116 064 €
		Collecte OM + emballages en porte-à-porte (3 communes)	312 329 €
		Traitement des OM 3 communes (incineration)	194 445 €
		Decheteries + aire de Malville : gardiennage 4 sites + traitement St Etienne / Cordemais	750 578 €
		autres (collecte cartons + divers OM)	19 278 €
Matériel roulant et maintenance	88 670 €	location BOM	31 072 €
		entretien matériel roulants	33 813 €
		maintance (logiciel métiers et camions)	23 785 €
communication	57 318 €	facturation et affranchissement + divers flyers et documents de commutation + animations	
Remboursement des frais à autres organismes (plateforme)	73 970 €	correspond à 1 semestre	
012. Charges de personnel	785 738 €		
65. Autres charges	1 245 673 €		
Contributions organismes de regroupement	1 241 317 €	enfouissement (OM + tout venant)	503 047 €
		quai de transfert	266 183 €
		traitement tri selectif 8 communes	144 300 €
		traitement dechets dechetteries Savenay et Campbon	314 548 €
		recyclerie	13 239 €
Autres contributions	4 356 €		
66. Intérêts des emprunts	1 282,50 €		
67. Charges exceptionnelles	11 739 €	annulations titres impayés	
Amortissement	140 911 €		
TOTAL DEPENSES DE	4 087 584,94 €		

La collecte + le traitement des ordures ménagères et des emballages représentent 1 809 883 € TTC soit 44 % du budget.

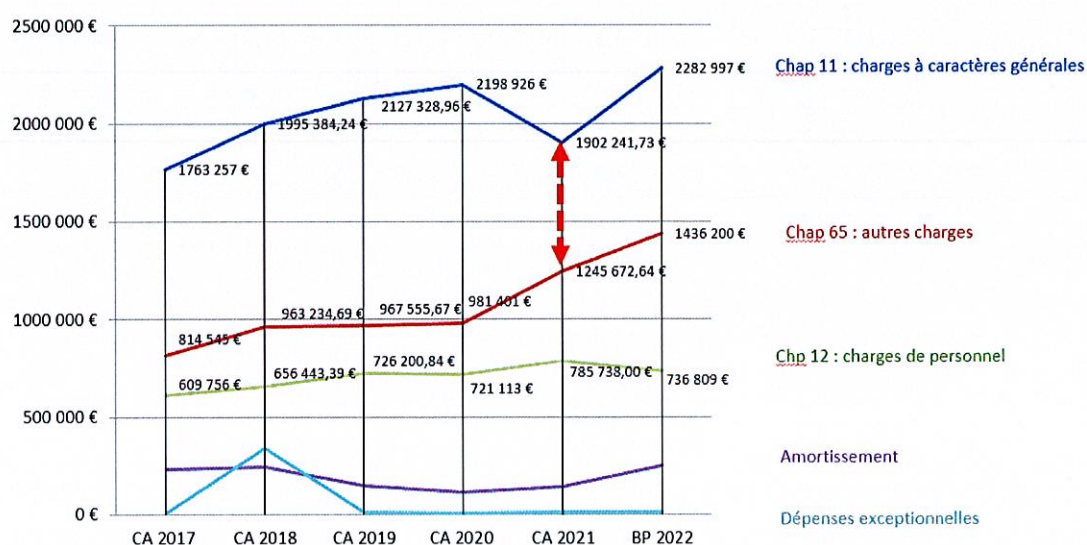
TTC	Collecte en bennes bi compartimentées		Traitement		Total
Cordemais, Le Temple de Bretagne, St Etienne Montluc	312 329 €	Véolia	310 509 €	Incinération	622 838 €
Savenay, Campbon, Quilly, Prinquiau, La chapelle Launay, Bouée, Malville, Lavau sur Loire,	607 199 €	Régie	579 847 €	Quai de transfert + enfouissement	1 187 045 €
Total =	919 528 €		890 356 €		1 809 883 €



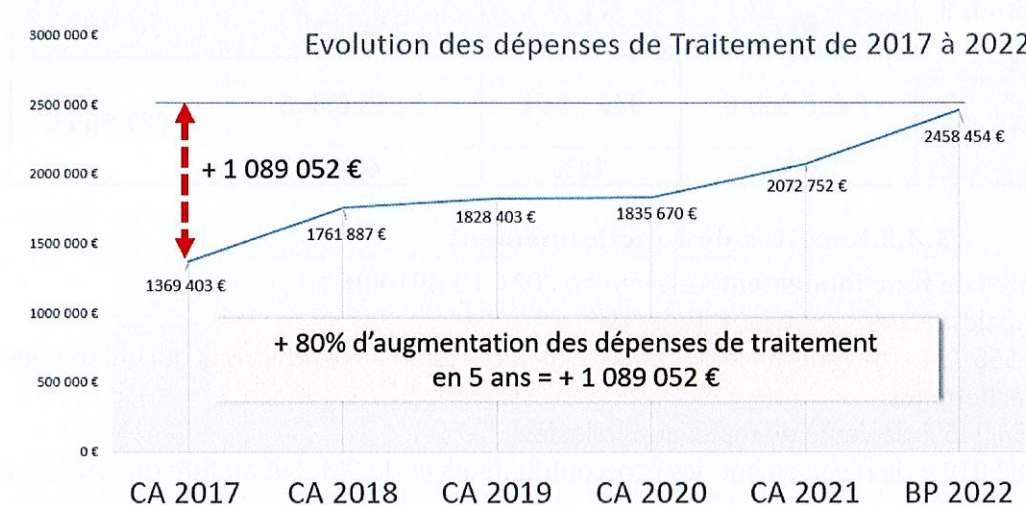
Avec un tonnage total de 2 116 tonnes pour les 3 communes et 3 811 tonnes pour 8 communes, les couts de collecte sont :

TTC	Cout de collecte	Cout de traitement	Cout collecte et traitement
3 communes	148 € / tonne	147 € / tonne	294 € / tonne
8 communes	159 € / tonne	152 € / tonne	311 € / tonne

Les économies réalisées par le changement de fréquence des collectes ont été absorbées par l'augmentation des couts de traitement :



Les couts de traitement représentent 50% du budget. En 5 ans, ils ont progressé de 80% :

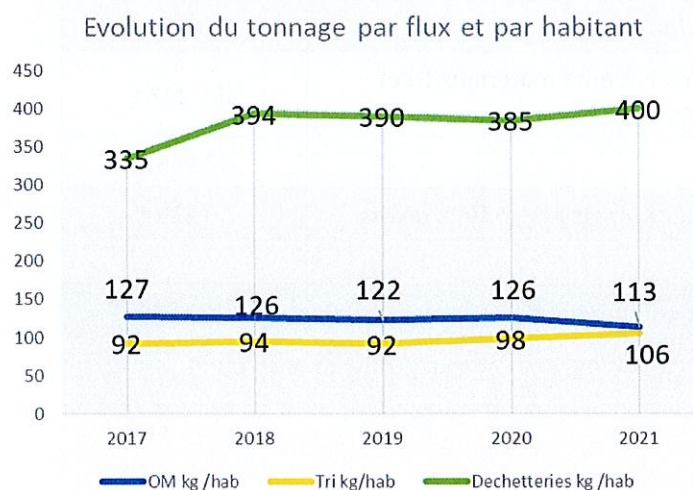


Evolution de la part des couts de traitement dans le budget de fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	40%	42%	46%	46%	51%	49%

La production totale de déchets continue de progresser : +14% soit 3 020 tonnes depuis 2016 (en 5 ans) :

SYNTHESE						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Déchèteries	13 310	12 680	10 985	13 919	15 125	15 911
Ordures ménagères	4 798	4 850	4 879	4 784	4 958	4 495
Collecte sélective	3 410	3 527	3 642	3 579	3 860	4 132
Total =	21 518	21 058	19 506	22 282	23 943	24 538

On constate un transfert des ordures ménagères vers le tri sélectif et la déchetterie.



Répartition des dépenses de fonctionnement selon les 3 flux :

Répartition 3 flux	OM	Tri	Déchetteries	Total
2021	1 486 160 €	945 734 €	1 655 690 €	4 087 585 €
	36%	23%	41%	

3.2.2 Recettes de fonctionnement

Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent en 2021 à **3 461 606 €** :

Les principales recettes sont constituées de :

- 2 568 754 € de redevance incitative et de facturation aux entreprises qui utilisent les déchetteries.
- 264 115 € de vente de matériaux collectés.
- 582 018 € de reversement des éco-contributeurs et du SMCNA au titre du soutien au recyclage.
- 20 088 € de remboursement de charges salariales par le budget principal et d'indemnisation versée par l'assurance statutaire.
- 16 193 de remboursement d'affranchissement par l'Etat.
- 10 439 € de recettes exceptionnelles.
- 333 068 € d'excédent d'exploitation 2020 reporté.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
	CA 2021
13. Atténuation de charges	5 652 €

70. Produits des services dont	2 847 304 €
Redevance enlèvement des ordures ménagères	2 527 248 €
Redevances déchets indust. Commerciaux	41 506 €
Vente composteurs et bio-seaux 11 communes, vente et produits du tri et déchèterie 3 communes	264 115 €
Mise à disposition de personnel	14 436 €
74. Dotations et participations	598 211 €
Soutiens CITEO - Barème F. Vente matériaux tri et déchèterie 8 communes	554 247 €
Autres versements	43 965 €
75 et 77. Produits exceptionnels et produits divers	10 439 €
Recettes réelles de fonctionnement	3 461 606 €
report excédent années précédentes	333 068 €
Résultats 2021	- 625 978 €
TOTAL	- 292 910 €

En 2021, il y a eu une perte de redevance de 470 525 € :

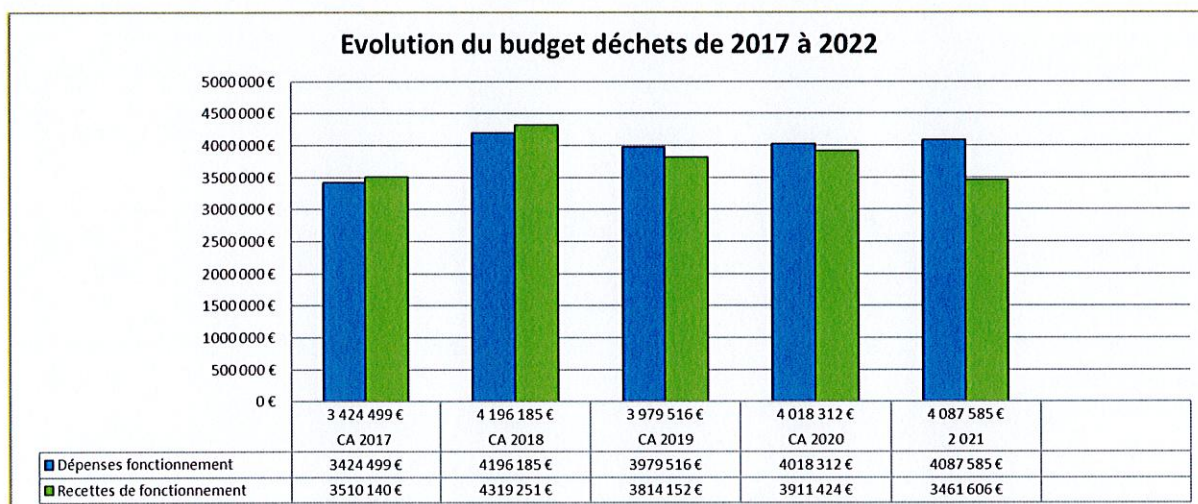
- RI 2018 = 3 294 795,65 €
- RI 2019 = 2 921 526,89 €
- RI 2020 = 2 997 773 €
- RI 2021 = 2 527 248 €

Malgré les économies engendrées par le nouveau schéma de collecte, le produit de RI est insuffisant pour équilibrer le budget.

En 2021, le budget des déchets enregistre un déficit d'exploitation de 292 910,44 € qu'il convient de reporter en dépenses en 2022.

La grille tarifaire 2018 a été calculée pour tenir compte des excédents cumulés de 2018

Les excédents des années antérieures ont permis d'absorber les pertes de recettes ... jusqu'en 2021 :



	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat net Recettes- Dépenses =	85 641 €	123 065 €	- 165 364 €	-106 887 €	-625 978 €
Résultat net Cumulé =	482 165 €	605 231 €	439 866 €	332 979 €	-292 910 €

Le compte administratif du budget annexe Déchets fait ressortir les résultats suivants :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	4 087 584,52	701 805,69
RECETTES	3 794 674,08	1 040 596,24
Résultat des sections	-292 910,44	338 790,55
Restes à réaliser dépenses	-	56 782,44
Restes à réaliser recettes	-	0,00

4- BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2021 a été marquée par :

- ✓ La mise en œuvre et le suivi des nouvelles modalités de collecte 2021 ; L'utilisation du quai de transfert de Bouvron ;
- ✓ La remise de l'appel à projet CITEO pour l'obtention de soutiens financiers supplémentaires liés aux nouvelles modalités de collecte ;
- ✓ La création d'un groupe de travail « biodéchets » par le SMCNA dans l'objectif de la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024 ;
- ✓ Amélioration du dispositif de collecte des emballages (colonnes jaunes) et étude pour la dotation en bacs jaunes pour la collecte des emballages des particuliers à l'horizon du 2^{ème} semestre 2022 ;
- ✓ La révision de la grille tarifaire de la redevance incitative et des produits annexes.

Les perspectives d'actions du service Déchets pour l'année 2022 sont :

- ✓ Définition de la feuille de route pour la mise en œuvre de l'obligation de tri à la source des biodéchets ;
- ✓ La poursuite de la sécurisation des déchèteries (test de nouveaux dispositifs) ;
- ✓ Début de la dotation en bacs jaunes, en libre choix, des particuliers ;
- ✓ L'organisation de permanences de distribution des bacs jaunes et de composteurs dans chaque commune ;
- ✓ La préparation de la modification des circuits de collecte pour rééquilibrer les tournées et intégrer la future dotation en bacs jaunes ;
- ✓ L'acquisition d'une nouvelle benne de collecte bi-compartmentée pour faciliter la gestion des pannes de véhicules et limiter l'impact sur la collecte des administrés.